

Poste à pourvoir au sein du Groupement d'Employeur « Triplettes et Cies »
SECRÉTAIRE / ASSISTANT ADMINISTRATIF (H/F)

Présentation du GE

Triplettes et Compagnies est un groupement d'employeurs du secteur de spectacle vivant. Il réunit actuellement la compagnie Artamuse, œuvrant pour la toute petite enfance (spectacles réunissant chant, théâtre, musique et danse...), la compagnie Légitime Folie, spectacles destinés au public familial (théâtre musical et chorégraphique) et la compagnie Zéphyr, créations et projets de danse contemporaine tout public (danse, images et musique).

Les renseignements plus précis sont accessibles sur le site de chaque compagnie :

<http://www.compagnie-zephyr.fr>

<http://www.artamuse.net>

<http://www.legitime-folie.fr>

Recherche

Secrétaire / assistant administratif (H/F):

Recherche d'une personne éligible au CAE.

CDD d'un an, renouvelable une fois.

Profil du poste

Titulaire au moins d'un baccalauréat.

Maîtrise de l'outil informatique, Excel, Word, notions de PAO.

Bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée.

Capacité de réaliser des documents de communication (courriels, plaquettes, dossiers).

Qualités relationnelles, communication avec les partenaires (téléphone, accueil dans les bureaux, travail à plusieurs dans le même lieu).

Capacité à organiser son travail et à sérier les priorités.

Adaptation à des modes de fonctionnement propres à chaque employeur dans le cadre de cet emploi mutualisé.

Connaissance du secteur associatif et plus particulièrement de celui du spectacle vivant.

Période

Poste à pourvoir en octobre 2010

Lieu de travail :

Bureau du Groupement d'Employeurs, 10 Bis square de Nimègue, 35200 Rennes

Chaque compagnie dispose d'un bureau, à la même adresse.

Modalités

Lettre de motivation et CV à envoyer à l'adresse courriel suivante:

Legitime-folie@wanadoo.fr

06 70 12 52 48

06 81 69 82 67

Critères d'éligibilité au CAE (septembre 2010):

- Bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS, ATA, AAH)

- Demandeurs d'emploi de plus de 26 ans de longue durée (plus de 12 mois)